

## Consultation 20260318

**Objet :** Fabrication des trophées du concours Artinovart's 2026

Le professionnel retenu devra :

- Réaliser entre 15 et 20 trophées (selon les résultats du concours).
- Respecter les contraintes du cahier des charges ci-dessous.
- Prévoir la livraison du matériel.

Le professionnel devra livrer les trophées au plus tard le **mercredi 10 juin 2026 à la CMA de Montpellier.**

Les informations de texte pour la sérigraphie seront transmises au plus tard le 22 mai 2026.

Des échanges et ajustements pourront avoir lieu en amont de la confirmation de commande, avec la présentation d'un visuel soumis à validation du président de la CMA de l'Hérault.

Un prototype devra être validé avant le lancement de la production.

Pour toutes questions complémentaires les demandes sont à adresser à [c.jaffart@cma-herault.fr](mailto:c.jaffart@cma-herault.fr)

Les propositions de prix devront être déposées au plus tard le **15 avril à midi** à l'adresse mail suivante : [c.jaffart@cma-herault.fr](mailto:c.jaffart@cma-herault.fr)

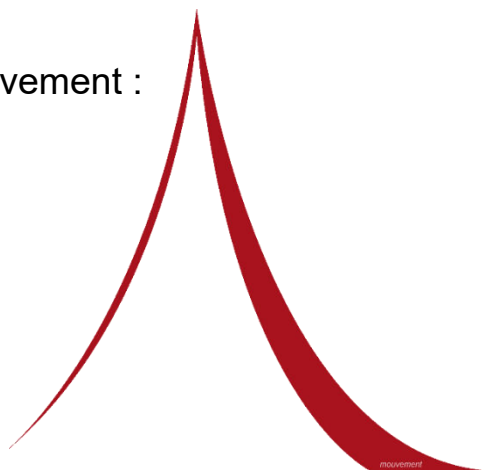
## Cahier des charges :

1. Le socle est rectangulaire. Le « mouvement » vient se fixer sur le socle :



2. La forme du mouvement et le logo de la CMA doivent être conformes aux originaux. Les fichiers vectorisés pourront vous être transmis sur demande.

Le mouvement :



Le logo de la CMA de l'Hérault :



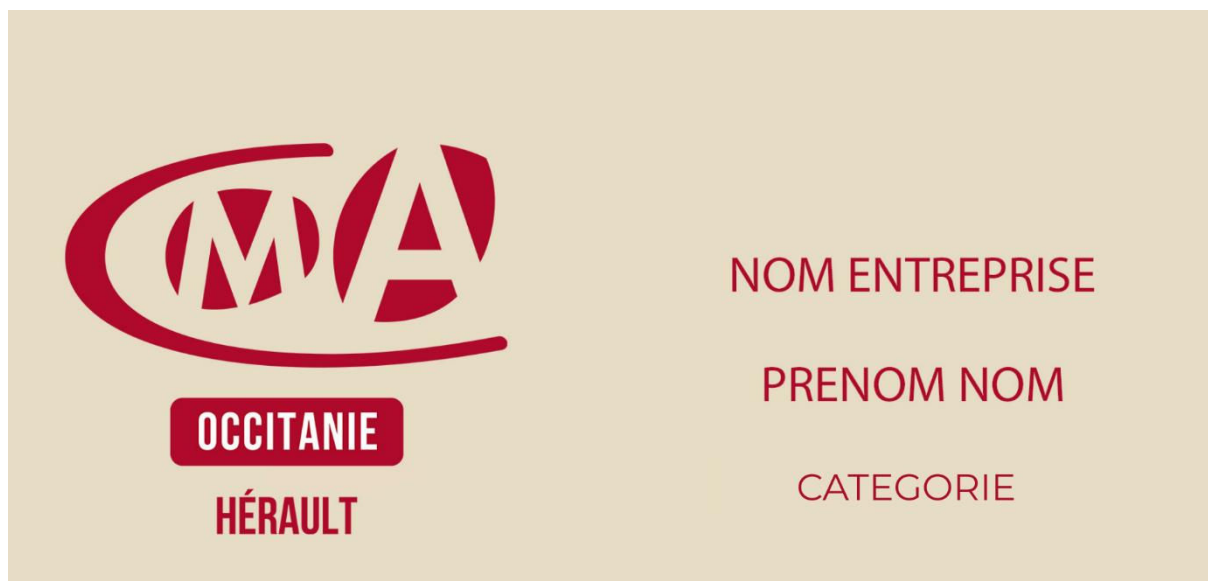
### 3. Surépaisseur du mouvement

Le mouvement principal devra présenter une surépaisseur, en intégrant par exemple un second mouvement superposé au premier.

Ce second élément sera réalisé dans une teinte plus foncée, afin de créer un contraste visuel et de mettre en valeur la forme.

#### 4. Sérigraphie sur le socle :

Chaque pièce est personnalisée pour chaque entreprise récompensée, sur le dessus du socle.



#### Catégories du concours :

1. *Dynamique commerciale*
2. *Entrepreneur responsable*
3. *Innovation OR*
4. *Innovation ARGENT*
5. *Innovation BRONZE*
6. *Métiers d'art*
7. *Développement gagnant*
8. *Nouvel entrepreneur*
9. *Femme de l'année*
10. *Engagement numérique*
11. *Engagement territorial Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup*
12. *Engagement territorial Métropole Montpellier Méditerranée*
13. *Engagement territorial Communauté de Communes du Lodévois Larzac*
14. *Engagement territorial Communauté de Communes du Clermontais*
15. *Engagement territorial Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée*
16. *Engagement territorial Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises (périmètre Hérault)*

17. *Engagement territorial Communauté de Communes du Minervoise au Caroux*
18. *Engagement territorial Sète Agglopôle Méditerranée*

Sur la tranche du socle : inscrire « Concours Artinovart's 2026 »

### **5. Déclinaison pour le prix de l'innovation**

Le prix de l'innovation récompensera trois lauréats : or, argent et bronze. Une déclinaison des trophées devra être prévue afin de différencier ces distinctions.

Cette déclinaison reposera sur trois formats distincts :

- Or : 30 cm
- Argent : 23 cm
- Bronze : 18 cm